

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Formation pratique 2 2022-2023

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <p><b>Code</b><br/>T.TS.S0359.FP2EE.F.22</p> <p><b>Niveau</b><br/> <input type="checkbox"/> module de base<br/> <input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br/> <input type="checkbox"/> module avancé<br/> <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p> | <p><b>Type de formation *</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p> | <p><b>Type de module</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> module principal<br/> <input type="checkbox"/> module lié au module principal<br/> <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> | <p><b>Organisation temporelle</b><br/> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br/> <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br/> <input type="checkbox"/> semestre de printemps<br/> <input type="checkbox"/> semestre d'automne<br/> <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p> |
|--|--|---|---|

### 2 Organisation

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Crédits ECTS *</b><br/>27 crédits ECTS<br/>- La partie formation "terrain" équivaut à <b>24 ECTS</b><br/>- La partie "<b>intégration</b>" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à <b>3 crédits ECTS</b></p> <p>Volée EE 2020</p> <p>Semestres 5 à 8<br/> <b>Sem. 5</b> : Automne 2022<br/> <b>Sem. 6</b> : Printemps 2023<br/> <b>Sem. 7</b> : Automne 2023<br/> <b>Sem. 8</b> : Printemps 2024</p> | <p><b>Langues(s)</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> français</p> |
|--|--|

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

- Participer à tous les cours PIFP1 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

**Objectifs pour la partie "terrain"**

A l'issue de cette partie du module l'étudiant sera capable de/d' :

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel-le-s du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés ou sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et d'articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

**Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique**

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra être capable de/d' :

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnel.
- Evaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et de développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

**Contenu pour la partie "terrain"**

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

**Formes d'enseignement pour la partie "terrain"**

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

**Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2**

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

**Forme d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2**

- Cours d'analyse de pratique. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail conformément au cadre prescriptif de l'analyse de la pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS.

La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 11 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

### Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2023)
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10 heures de supervision.

### Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Avoir assumé la fonction d'animateur-animateur au moins une fois ainsi que celle de jury
3. Présence active et obligatoire.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

### Modalités de répétition :

#### Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre.

#### Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 2 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit ou à plein temps durant le semestre de printemps 2025

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignants

Trebert Dominique

### Nom du responsable de module \*

BERTOCCHI Silvie

### Descriptif validé le \*

16 juin 2022

### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Comprendre l'enfant dans son  
environnement social** **2022-2023**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP751.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**12 ECTS**

Volées :  
PT2020, EE2020, TP2018

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

**Objectifs**

Au terme du module les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser une situation en mobilisant les connaissances acquises sur le développement de l'enfant et sur la compréhension que les enfants ont du monde qui les entoure
- Rendre compte de leurs observations et de les analyser
- Mener des entretiens avec les enfants et de les analyser
- Tenir compte du point de vue de l'enfant dans les actions ou projets d'intervention qu'elles ou ils seront amenés à développer
- Analyser leur posture professionnelle dans leurs relations aux enfants

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module est centré sur le point de vue des enfants tout en considérant ses différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantine, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant-e-s s'exerceront à deux méthodologies : l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance et l'entretien clinique critique avec des enfants d'âge scolaire.

Les contenus seront abordés selon 3 thématiques principales :  
- La dynamique des relations sociales dans une collectivité d'enfants  
- La compréhension du monde social par l'enfant  
- L'enfant et sa famille

Les modalités pédagogiques alternent des cours magistraux, des séminaires et des exercices sur le terrain.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain et des séminaires, est obligatoire.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Sur la base d'un travail d'enquête de terrain en petits groupes, l'évaluation se subdivise en deux parties :  
- Un document écrit basé sur le premier terrain (observations ou entretiens) à restituer au plus tard le **lundi 9 janvier 2023 (semaine 2)** ;  
- Une présentation orale portant sur le second terrain (observations ou entretiens) qui aura lieu le **lundi 16 janvier 2023 (semaine 3)**

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit le **lundi 27 mars 2023 (semaine 13)**.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

Cartron, A. & Winnykamen, F. (2004). *Les relations sociales chez l'enfant : Genèse, développement, fonctions*. Armand Colin.  
Danic, I., David, O. & Depeau, S. (Dir.). (2010). *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Presses universitaires de Rennes.  
Dortier, J.-F. (2005). Quand l'enfant acquiert « la théorie de l'esprit ». *Sciences Humaines*, 164, 49-51.  
Leroy, G. (2020). Les sociologies de l'enfance face à la parole infantine. *Recherches en éducation*, 39. DOI : 10.4000/ree.289  
Lignier, W. & Pagis, J. (2017). *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*. Seuil.

### Titre des recherches :

Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)

## 10 Enseignants

Armata Maria Clementina  
Bachmann Laurence  
Fontannaz-Verdon Patricia  
Jouinot Florent  
Kapferer Nils  
Kuehni Morgane  
Oriti Angela  
Pernet Nicolas  
Perriard Anne  
Restrepo Rocio  
Schmidlin Irène  
Togni Carola  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Volkmar Erika

### Nom du responsable de module \*

GOLAY Dominique

### Descriptif validé le \*

16 juin 2022

### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement - Etudes genre et travail social** **2022-2023**

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.MAP752.F.22  | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  |  |  |
| <b>Niveau</b><br><input type="checkbox"/> module de base<br><input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**12 ECTS**

Volées :  
PT2020, EE2020 et TP2018

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capable de/d' :

- Mobiliser des concepts et des théories permettant d'analyser les rapports sociaux de sexe à l'échelle de la société entière aussi bien que dans des situations particulières, professionnelles prioritairement ;
- Identifier la complexité des situations sociales (vécues par les travailleurs et travailleuses du social aussi bien que par les usagères et usagers des services sociaux), faisant la part entre leurs dimensions individuelles et collectives ;
- Mobiliser les principales lois et mesures en faveur de l'égalité entre les sexes et des outils rendant possible leur évaluation critique dans une optique constructive et novatrice ;
- Développer des compétences réflexives et analytiques ainsi que des stratégies susceptibles visant à contrer les discriminations de genre.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les études genre sont différentes approches, qui débattent, s'influencent et se reconfigurent, mais qui toutes mettent au jour les dimensions socialement construites des identités et des rôles de sexe, ainsi que les procédés de leur essentialisation. Dans la perspective des « rapports sociaux » de sexe, tantôt imbriqués avec d'autres rapports sociaux (par exemple le racisme, ou le rapport social de classe, ou d'âge) les individus ne sont pas seulement impliqués dans des relations interpersonnelles, mais se situent dans un champ de forces sociales qui leur assigne différentes places. La prise en compte de cette dimension sociale permet de saisir la complexité des situations individuelles et d'élaborer des stratégies appropriées pour y faire face. Appliquées au travail social, les études genre ont interrogé les manières dont le genre structure les pratiques des professionnel·les, les politiques sociales et les conditions d'existence des publics du travail social. Consacré précisément à l'analyse de la structuration genrée du travail social, de sa tendance à la reproduction mais aussi à ses transformations, le module propose trois formes d'enseignement :

- Des enseignements portant sur des thématiques spécifiques présentées par des spécialistes issues de différentes disciplines (droit et genre, histoire du féminisme en Suisse, genre et travail, pouvoirs et féminismes, écoféminismes) ;
- La présentation d'expériences et d'outils mobilisés par des actrices et des acteurs de terrain engagé·es dans des actions de lutte contre les discriminations de sexe et intersectionnelles (concernant la migration, le travail social de rue, les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et/ou le genre, etc.) ;
- Un séminaire de lectures lors duquel les étudiant·es présentent, en groupe, un article portant sur le genre et le travail social puis le discutent en regard de leurs expériences de travail.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation comprend deux volets :

- D'une part, un volet formatif (sans note) qui consiste en la présentation et la discussion, en groupe, d'un article dans le cadre du séminaire de lectures
- D'autre part, un volet sommatif (noté) qui consiste en une rédaction individuelle à rendre le **mercredi 18 janvier 2023** (semaine 3), qui conduira les étudiantes à mobiliser différents apports du module pour présenter et analyser une situation intéressant le travail social.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit représenter sa rédaction écrite améliorée ou en présenter une nouvelle (au libre choix de l'étudiant·e) pour le **lundi 20 mars 2023** (semaine 12).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

Les étudiant·es qui fréquentent ce module d'approfondissement arrivent avec des connaissances plus ou moins importantes en études genre. Aussi, un bref cours « études genre : rappels » prend place en début de semestre avec l'ambition d'une mise à niveau ; il est néanmoins conseillé aux étudiant·es qui auraient peu, voire pas de connaissance en études genre de s'appuyer sur un manuel, par exemple :

Galibert, Charlie. (2018). *Petit manuel du genre. A l'usage de toutes les générations*. PUG.  
Lépinard, Éléonore, & Lieber, Marylène. (2020). *Les théories en études du genre*. La Découverte.

**8 Remarques****9 Bibliographie**

Les références bibliographiques sont présentées par chaque enseignant·e dans le cadre d'un dossier qui sera mis sur moodle avant le début des cours. Ce dossier comprend le programme, les fiches de présentation des interventions, y compris les fiches concernant les consignes du séminaire et de la rédaction écrite, les documents accompagnant les interventions, les articles de séminaires, etc. Dans l'intervalle, on pourra consulter la brochure :

Fourcade, Sabine. (07/14). *Cahiers Stratégie & Prospective « Genre et renouveau du travail social »* Paris : DGES – MASSP

**10 Enseignants**

Armata Maria Clementina  
Bachmann Laurence  
Fontannaz-Verdon Patricia  
Jouinot Florent  
Kapferer Nils  
Kuehni Morgane  
Oriti Angela  
Pernet Nicolas  
Perriard Anne  
Restrepo Rocio  
Schmidlin Irène  
Togni Carola  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Volkmar Erika

*Domaine HES-SO Travail social*  
*Filière Travail social*

**Nom du responsable de module \***

MARTIN Hélène

**Descriptif validé le \***

23 juin 2022

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
L'innovation en travail social et  
les enjeux de la participation** **2022-2023**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP753.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

12 ECTS

Volées :  
PT2020, EE2020, TP2018

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Gérer des projets, travailler en équipe en situation complexe
- Aider à développer une agilité institutionnelle, à développer de la créativité en situation institutionnelle.
- Acquérir une méthode de travail participative visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle
- Acquérir une autonomie, une capacité décisionnelle, et à soutenir les dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices diverse-s.

5 **Contenu et formes d'enseignement \*****Contenus**

Comment soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social en favorisant la participation des personnes bénéficiaires ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement qui bouleverse la professionnalité du travail social, qui s'est historiquement construite sur l'affirmation d'une expertise de prise en charge ? Comment accompagner des milieux institutionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches touchant à la répartition institutionnelle des pouvoirs ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21<sup>ème</sup> siècle le moteur de la promotion « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adopté le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce module d'approfondissement propose une pédagogie qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former à l'innovation sociale et à la participation sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant-e-s seront placé-e-s en situation professionnalisante au sein de différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique », participera à l'accompagnement des étudiant-e-s conjointement avec les professionnel-le-s du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant-e-s un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le « terrain » et à « l'école ».

La participation étant avant tout le résultat d'une méthode au sens large, ce sont les étudiant-e-s qui seront les mieux placé-e-s pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce module d'approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie inversée :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant-e-s et leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant-e-s formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair-e-s.

Finalement, ce module d'approfondissement inaugure une forme de living lab ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

**Modalités pédagogiques**

Des « cellules d'accueil » accompagneront les étudiant-e-s réuni-e-s en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les cellules d'accueil seront composées, au choix, de professionnel-le-s, de professionnel-le-s/bénéficiaires ou encore seulement de bénéficiaires.

Les cellules d'accueil présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent le 1er jour du MAP, sans préempter l'autonomie des groupes d'étudiant-e-s pour proposer *in fine* des approches innovantes. Ce serait après chaque présentation que les étudiant-e-s s'inscriraient dans les groupes, se regroupant ainsi par rapport aux désirs présentés par les cellules d'accueil.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant-e-s se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour collectivement se former. Cette formalisation sera elle aussi accompagnée par le Pôle de développement de la HETSL.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

Présentation orale de groupe, suivie d'un rapport écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

- La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 16 janvier 2023 (semaine 03)**
- Le travail écrit de groupe est à remettre au plus tard le **lundi 06 février 2023 (semaine 06)**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 27 février 2023 (semaine 09)**

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Domaine HES-SO** Travail social

**Filière** Travail social

#### 8 **Remarques**

La présence est obligatoire lors de toutes les séquences du module :

- Cours
- Immersion de terrain
- Ateliers de suivi de projet

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie :  
Sera distribuée en début de module

#### 10 **Enseignants**

Erard Céline  
Frund Robert  
Leuba Marie  
Rullac Stéphane  
Sans enseignant

#### **Nom du responsable de module \***

RULLAC Stéphane

#### **Descriptif validé le \***

16 juin 2022

#### **Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement - Politiques sociales** **2022-2023**

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.MAP754.F.22  | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  |  |  |
| <b>Niveau</b><br><input type="checkbox"/> module de base<br><input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**12 ECTS**

**Volées :**  
PT2020, EE2020, TP2018

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, récolte de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant-es une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques actuels et une capacité à se positionner vis-à-vis d'une réforme par exemple et de ses effets sur la pratique professionnelle.

Le module poursuit au moins trois objectifs généraux :

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteurs des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui président à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;
- Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel-les.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées par, des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- Les normes qui traversent les politiques sociales (travail, emploi, modèles familiaux, santé et capacités, âge, citoyenneté, etc.) ;
- Les acteurs et actrices qui pensent, conçoivent, appliquent et transforment les politiques sociales et leurs dispositifs (politiques, professionnel·les, publics, etc.) ;
- Les enjeux pour ces personnes et institutions inscrites dans des tensions, débats, controverses, etc.

Dans ce module, les étudiant·es seront amené·es à étudier de manière approfondie un cas particulier – en choisissant un dispositif de politique sociale, une norme présentée en cours et deux acteurs concernés (parmi les différents types proposés) – pour en analyser les enjeux et tensions, la confrontation des points de vue permettant également de mieux se positionner en tant que professionnel·les.

Les enseignements de ce module combineront des cours théoriques, thématiques et méthodologiques, ainsi que des ateliers pour les travaux de groupe et du travail de terrain encadré. Des interventions externes d'acteurs et actrices du terrain sont également prévues, tout comme des tables rondes. Les acteurs et actrices concernées occuperont une place centrale dans le module. Usagères et usagers, responsables de projet, directions d'institution, intervenantes sociales et intervenants sociaux, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, associations, etc. ; les étudiant·es auront l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer. Tout au long du module, des moments de rencontre seront organisés selon différentes modalités : tables rondes, interventions dans des cours, ou encore entretiens dans le cadre des travaux de groupe.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Le module sera évalué sur la base d'un travail effectué en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail se déclinera en trois étapes obligatoires :

- L'élaboration d'un projet (évaluation formative) à rendre le **mardi 18 octobre 2022** (semaine 42) ;
- Une présentation orale (évaluation formative) le **lundi 28 novembre 2022** (semaine 48) ;
- Un travail écrit (évaluation sommative) à rendre pour le **mardi 13 décembre 2022** (semaine 50).

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :  
- Restitution d'un travail écrit individuel pour le **vendredi 3 mars 2023** (semaine 9).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :  
Une bibliographie sera mise à disposition des étudiant·es tout au long du module et les lectures de base seront travaillées en cours.

Titre des recherches :  
Plusieurs recherches menées par l'équipe enseignante seront présentées et mobilisées tout au long du module.

## 10 Enseignants

### Nom du responsable de module \*

MIEGNIEZ Maëlle

### Descriptif validé le \*

16 juin 2022

### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Précarité post-pandémie : état des  
lieux et perspectives** **2022-2023**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP755.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**12 ECTS**

Volées :  
PT2020, EE2020, TP2018

Semaines 39 à 49  
Lundi et Mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- comprendre l'impact social de la pandémie de COVID-19, tant du point de vue des personnes en situation de précarité que des professionnel-le-s chargé-e-s de les accompagner ;
- connaître les réponses déployées à court et moyen terme face à la crise sanitaire dans le champ du social, leurs atouts et leurs limites ;
- contribuer à documenter les conséquences sociales de la pandémie de COVID-19 ses répercussions sur le Travail social en Suisse romande en menant de manière autonome une enquête de terrain qui mobilise de manière critique les sources théoriques et données empiriques collectées dans le cadre du module.

**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Principaux contenus et fil rouge du module :**

Par bien des aspects, la pandémie de COVID-19 a fait basculer nos vies, mettant à l'épreuve la cohésion sociale. Nombre de dispositifs sociaux ont dû être réinventés et redéployés, notamment à l'égard des personnes les plus durement touchées par la crise. Que peut-on retenir de cette période, des initiatives individuelles et collectives qui ont vu le jour durant cette période inédite ? Quelles dynamiques de précarisation se dessinent à moyen et long terme, avec quelles conséquences pour les publics et les professionnel-le-s de l'action sociale ?

Ce module entend amener des éléments de réponse à ces questions fondamentales en proposant un état des lieux à partir d'une enquête collective co-construite avec les étudiant-e-s. Les sous-thèmes et objets d'études seront discutés et approfondis dans le cadre de travaux de groupe qui donneront lieu à une contribution écrite (courte) et une présentation orale dans le cadre d'une journée de restitution ouverte au public.

Le module vise à approfondir les connaissances concernant :

1. les phénomènes de précarité, leur dynamique et répercussions sur les personnes concernées ;
2. les divers dispositifs sociaux (aussi bien publics qu'associatifs) et métiers chargés de l'accompagnement des publics précaires ;
3. les conséquences sociales de la pandémie de COVID-19, tant du point de vue des personnes précarisées par la crise sanitaire que sous l'angle des réponses déployées et défis rencontrés à court et moyen terme par les professionnel-le-s sur les différents terrains du social.

En plus de ces connaissances théoriques, le module vise également à renforcer le développement de compétences analytiques, méthodologiques et transversales, propres à la réalisation d'une enquête de terrain (collecte de données, analyse et restitution des résultats sous forme écrite et orale).

Conçu en étroite collaboration avec l'Observatoire des précarités de la HETSLS, ce module mobilisera l'intervention de plusieurs partenaires de terrain et académiques de l'Observatoire, de sorte à répondre au mieux aux intérêts des étudiant-e-s et aux problématiques sociales étudiées dans le cadre des travaux de groupe.

**Modalités pédagogiques :**

- Cours thématiques
- Table ronde/conférences avec intervenant-e-s externes
- Workshops méthodologiques
- Lectures et recherches documentaires encadrées (présentations et discussions collectives)
- Visites et enquête de terrain

Suivi des travaux de groupe (journal de bord), permanences et appuis individualisés (tutorats)

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation se fonde sur un travail effectué en groupe (4 personnes) et consacré à la réalisation d'une enquête de terrain qui mobilise et approfondit la diversité des éléments (théoriques, méthodologiques, lectures, etc.) vus en cours. L'évaluation comprend 2 volets :

- un travail écrit à rendre le **mardi 13 décembre 2022** (semaine 50) et qui compte pour 2/3 de la note ;
- une présentation orale dans le cadre d'une journée de restitution qui se déroulera le **mardi 17 janvier 2023** (semaine 3) et qui compte pour 1/3 de la note.

La présence est obligatoire et une participation active est attendue tout au long du module, y compris lors des visites et phases d'enquête sur le terrain, ainsi que lors des présentations orales durant la journée de restitution (semaine 3/2023).

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation (selon les indications de la responsable de module) le vendredi 24 mars 2023 (semaine 12).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

- Rosenstein, E., & Mimouni, S. (Eds.) (2022). *COVID-19. Les politiques sociales à l'épreuve de la pandémie*. Zürich : Seismo.

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

**10 Enseignants**

*Domaine HES-SO Travail social*  
*Filière Travail social*

**Nom du responsable de module \***

ROSENSTEIN Emilie

**Descriptif validé le \***

16 juin 2022

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Protection de l'enfance et soutien  
aux familles** **2022-2023**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP756.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

12 ECTS

Volées :  
PT2020, EE2020, TP2018

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation
4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant.e.s seront capables de/d' :

- Mobiliser les cadres juridiques et institutionnels ainsi que les principes fondamentaux qui encadrent le champ de la protection de l'enfance ;
- Analyser, dans toute sa complexité, une situation de protection de l'enfant, en mobilisant les ressources théoriques et méthodologiques appropriées (évaluation des facteurs de mise en danger et des facteurs de protection de l'enfant) ;
- Poser les bases d'une stratégie d'intervention cohérente et pertinente, tenant compte du contexte d'aide-contrainte, des ressources et des contraintes de l'environnement ;
- Identifier et développer les collaborations nécessaires à la mise en place du projet d'intervention ;
- Développer une posture réflexive et une pensée critique, contextualisée socialement, sur les enjeux normatifs et sociaux de l'aide et la protection de l'enfance.

**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Contenu**

Les cours, ateliers ainsi que les interventions de professionnels et professionnelles du domaine de la protection de l'enfance s'articulent autour des principaux axes suivants : la prévention et la participation, la protection de l'enfant et le soutien à la famille, la collaboration interprofessionnelle et/ou le travail en réseau.

Seront développés et mis en lien les aspects suivants : les différents contextes institutionnels et cadres d'action ; le dispositif de prévention primaire et secondaire ; les enjeux du signalement et l'évaluation de la mise en danger de l'enfant et de son environnement familial ; les dimensions liées à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations ; la construction du processus d'intervention dans un contexte d'aide contrainte ; la mise en œuvre des actions socio-éducatives en milieu familial ou institutionnel, en travaillant quelques aspects en lien avec la thématique des loyautés ; les enjeux de collaboration avec les familles et ceux liés aux collaborations interprofessionnelles ; seront également abordés les champs de tension inhérents au champ de la protection de l'enfance, tels que protection de l'enfant et sa participation ou entre protection de l'enfant et réhabilitation des compétences parentales, ... ; et par ailleurs, des éléments de sociologie liés à la « construction sociale de la réalité » permettront de renforcer une vision de pratique professionnelle réflexive.

**Formes d'enseignement**

Ce module s'appuie sur les compétences et notions acquises lors de cours fondamentaux (en particulier F3, F5 et F6), de spécialisation (en particulier AS2, ES1, ES2 et ES3) et en formation pratique 1. Il alterne apports théoriques et mises en situation, complétées et nourries par de nombreuses interventions de professionnels et professionnelles du champ de la protection de l'enfance (judiciaire, institutionnel, services cantonaux, ...) et leurs échanges avec les étudiant.e.s. Dans toute la mesure du possible, une représentation des différents cantons romands est recherchée.

Ce module donne également l'occasion d'expérimenter de manière soutenue (7 journées) la mise en pratique d'entretiens de famille et/ou de réseaux. Un accent particulier est mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique.

Afin de favoriser une mise en pratique des concepts théoriques présentés et des enjeux abordés, un important investissement personnel est requis (exercices de mise en situation, lectures de contextes institutionnels et autres concepts en amont des cours, production de travaux personnels à réaliser pendant et en dehors des cours). La présence aux cours et une participation active sont exigées tout au long du module.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation du module sera organisée en deux parties cumulatives.

- La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives (intégration des contenus sous forme, par exemple de QCM, de lectures ou production de travaux).
- La deuxième se déroule sous la forme d'un examen oral portant sur l'analyse d'une vignette. Elle porte sur la capacité des étudiant.e.s à analyser, problématiser et proposer les bases d'une stratégie d'intervention. Cet examen se déroulera soit en semaine 3, soit le lundi 16 ou le mardi 17 janvier 2023.

**Les modalités précises de ces évaluations ainsi que leurs échéances seront annoncées le 1<sup>er</sup> jour du module.** Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

**Pré-requis :**

- Participation régulière aux enseignements du module
- Participation à l'ensemble des cours de la partie méthodologie et réalisation des travaux exigés

Les conditions spécifiques des pré-requis seront précisées le 1<sup>er</sup> jour du module et déposés sur la plateforme Moodle.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, le lundi 13 ou le mardi 14 février 2023 (semaine 7).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

La bibliographie sera déposée sur la plateforme Moodle et complétée tout au long du module.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Bertocchi Silvie  
Blanco Aurora  
Boillat Olivier  
Brossy Joëlle  
Carrasco Kim  
Corminboeuf Georges  
de Meyer Patricia  
Delay Christophe  
Favez Michel  
Fuehrer David Wilfried  
Krafft Matthieu  
Mercolli Mauro  
Mischler Jessica  
Ouni Nadia  
Panos Gissler Manuela  
Rossier Marc  
Sauser Anne-Sylvie  
Sigrist Caroline  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5  
Vacataire6

**Nom du responsable de module \***

DE MEYER Patricia

**Descriptif validé le \***

16 juin 2022

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Travailler avec les personnes  
âgées** **2022-2023**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP757.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**12 ECTS**

Volées :  
PT2020, EE2020, TP2018

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langue(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

Dans le cadre de ce module, et spécifiquement par rapport au travail avec les personnes âgées, ce module vise à approfondir les compétences suivantes :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action ;
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés ;
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action ;
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international ;
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés ;
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation.

Objectifs :

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- Stimuler la réflexion des étudiant-e-s sur leur posture de futur-e-s travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées.
- Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit en EMS ou hors

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- Mobiliser un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- Appréhender les principaux intervenants sociaux et les politiques publiques dans le domaine de la vieillesse.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation prendra la forme d'un contrôle continu avec deux étapes dans le cours du semestre :

1. Une préparation/animation, en groupe, d'une rencontre avec des personnes âgées ;
2. Une analyse, en groupe, d'une intervention professionnelle qui conduira à une présentation orale, le **mardi 6 décembre 2022** (semaine 49) et à la rédaction d'un écrit, à rendre pour le **mardi 20 décembre 2022** (semaine 51).

Si l'accomplissement des deux activités est une condition pour la validation du module, seule l'étape 2 (l'analyse d'une intervention professionnelle et sa restitution tant par oral que par écrit) fera l'objet d'une notation.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Travail écrit, sur la base d'une question transmise par les enseignant-e-s, à remettre le **vendredi 17 mars 2023** (semaine semaine 11) au plus tard.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

- Caradec V., Mallon, I. et Hummel, C. (2014). *Veilleuses et vieillissements : regards sociologiques*. Rennes : PUR.
- Höpflinger, F., Hugentobler, V. et Spini, D. (Eds) (2019). *Habitat et vieillissement. Réalités et enjeux de la diversité*, Zurich, Seismo.
- Hugentobler, V. et Dallera, C. (2017). Tous égaux face à la relation d'aide et de soins à domicile ? Derrière la vitrine du libre-choix. In N. Burnay & C. Hummel (Eds), *Veillessement et classes sociales* (pp. 193-220). Berne : Peter Lang.
- Hugentobler, V. (2011). Des "vieux" ni pauvres, ni malades ? *Actualité sociale*, 34, 13-14.
- Lambelet, A., Antoniadis, A. (2017). Vivre avec la maladie d'Alzheimer en institution : quels effets des contextes sur les pratiques ? *ethnographiques.org*, 35 [en ligne], [http://www.ethnographiques.org/2017/Lambelet\\_Antoniadis](http://www.ethnographiques.org/2017/Lambelet_Antoniadis)
- Lambelet, A. (2022). Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution. HETSL « Les outils » [à paraître].
- Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG*. Lausanne : Antipodes, coll. "Le livre politique - CRAPUL".
- Raymond, E. et Grenier, A. (2016). La participation sociale des aînés ayant des incapacités : un photoroman pour passer de la marge à l'inclusion. *Service social*, 62 (2), 131-149.
- Van der Linden, M. et Juillerat Van der Linden, A.-C. (2014). *Penser autrement le vieillissement*. Bruxelles et Paris : Mardaga.

Titre des recherches :

- Hugentobler V. (2021-2025). Les référentes sociales en habitats intermédiaires. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées (7323)  
Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)
- Lambelet, A. et Malbois, F. (2022-2025). Enquêter sur le sens caché des conduites. Une ethnographie de la connaissance ordinaire de la démence dans les institutions de soin de longue durée (7404) . Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)

## 10 Enseignants

Caramore Simone  
Gafner Véronique  
Hugentobler Valérie  
Ischer Melissa  
Kühne Nicolas  
Lambelet Alexandre  
Malbois Fabienne  
Matos Queirós Alcina  
Pillonel Alexandre  
Rod Yann  
Roulet Schwab Delphine  
Thévenaz Margaux  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4

**Nom du responsable de module \***

HUGENTOBLER Valérie et LAMBELET Alexandre

**Descriptif validé le \***

16 juin 2022

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André